

# RISQUES PROFESSIONNELS

## SAVOIR REPÉRER LES RISQUES

Dans nos métiers de l'aide à la personne, vous pouvez être exposés à des risques multiples. Pour votre sécurité, celle de vos collègues et celle des personnes prises en soin, il est essentiel de savoir identifier ces risques, de connaître les mesures de prévention qui permettent de les éviter et de veiller à leur bonne application.

La scène que vous allez découvrir sur cette planche comporte des situations de travail à risque, à vous de les retrouver (solutions au prochain numéro !)



La prévention des risques liés à l'activité professionnelle passe également par un bon accompagnement des professionnels à domicile, c'est pourquoi le réseau UNA nous a fait confiance pour porter notre projet de **Coordinatrice du domicile** au niveau national, en soutenant notre ambition et en nous proposant un accompagnement par un cabinet conseil.

Pour lutter contre les risques professionnels rencontrés au domicile des adhérents, Ville & Services propose également la solution **ADeL**, l'application de détection des risques du logement. Grâce à l'intervention d'une référente logement et l'expertise d'un ergothérapeute, nous aménageons les lieux de vie des personnes âgées et/ou handicapées et nous facilitons l'intervention des accompagnants à domicile.

AYEZ LE REFLEXE **ADeL** !



VILLE ET SERVICES  
ASSOCIATION LOI 1901  
112, AV. GÉNÉRAL LECLERC  
54600 VILLERS-LES-NANCY  
03 83 28 46 05



Rejoignez-nous sur  
**facebook**  
accueil@ville-et-services.com  
ville-et-services.com

# Services & FLASH INFO

Lettre d'information de l'association Ville & Services  
n° 199—Juin 2022

LA PRESSE EN PARLE  
PAGE 3

RISQUES PRO,  
SAVOIR LES  
REPÉRER

PAGE 4



TITRE DE TRANSPORT  
PRIS EN CHARGE À 100%

PAGE 3

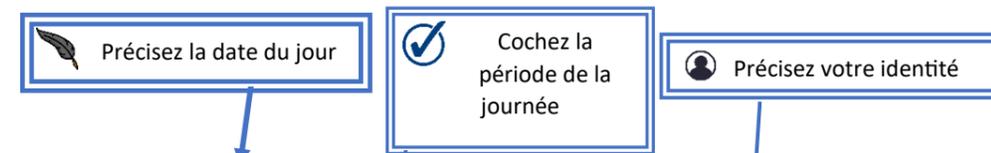
## ACTUS VILLE ET SERVICES NOUVEAU CAHIER DE LIAISON, L'ESSAYER C'EST L'ADOPTER ... !



Notre cahier de liaison évolue. Il devient plus facile et rapide d'utilisation avec anciennement des pages blanches, qui laissent aujourd'hui place à un système de cases à cocher.

Un espace vierge pour transmettre des informations clés est toujours disponible. Nous vous invitons à l'utiliser autant que nécessaire.

**Lire le cahier de liaison à chaque intervention : c'est une obligation !**



Date : .....	<input type="checkbox"/> Matin <input type="checkbox"/> Midi <input type="checkbox"/> Après midi <input type="checkbox"/> Soir	Intervenant : .....
<b>AIDE A LA PERSONNE</b>	<b>AIDE A L'ENVIRONNEMENT</b>	<b>AIDE A LA VIE SOCIALE</b>
<input type="checkbox"/> Aide à la toilette <input type="checkbox"/> partielle <input type="checkbox"/> complète <input type="checkbox"/> Surveillance de la toilette <input type="checkbox"/> Bain de pied <input type="checkbox"/> Bas de contention <input type="checkbox"/> Mis <input type="checkbox"/> Retiré <input type="checkbox"/> Rasage électrique <input type="checkbox"/> Aide au lever/coucher <input type="checkbox"/> Aide à l'habillage/Déshabillage <input type="checkbox"/> Accompagnement <input type="checkbox"/> toilettes <input type="checkbox"/> Chaise percée <input type="checkbox"/> Changement de protection <input type="checkbox"/> Repas : <input type="checkbox"/> préparation <input type="checkbox"/> réchauffage <input type="checkbox"/> Aide à la prise de repas <input type="checkbox"/> Surveillance du repas <input type="checkbox"/> Aide à la prise de médicaments <input type="checkbox"/> Accompagnement en courses <input type="checkbox"/> Réalisation des courses <input type="checkbox"/> Gestion des denrées périssables	<input type="checkbox"/> Entretien du logement <input type="checkbox"/> aération du logement <input type="checkbox"/> nettoyage des sols <input type="checkbox"/> dépoussiérage <input type="checkbox"/> nettoyage des vitres <input type="checkbox"/> nettoyage de la salle de bain <input type="checkbox"/> nettoyage des toilettes <input type="checkbox"/> nettoyage de la cuisine <input type="checkbox"/> réfection du lit <input type="checkbox"/> Stimulation à l'entretien du logement <input type="checkbox"/> Lavage du linge <input type="checkbox"/> Étendage du linge <input type="checkbox"/> Repassage <input type="checkbox"/> Sortie des poubelles	<input type="checkbox"/> Accompagnement en courses alimentaires <input type="checkbox"/> Accompagnement en courses diverses (vêtements, mobilier etc.) <input type="checkbox"/> Aide aux déplacements extérieurs / Promenades <input type="checkbox"/> Encourager à la vie sociale <input type="checkbox"/> Sortie culturelle
<b>REMARQUES / TRANSMISSION DES INFORMATIONS</b>		<b>PRÉSENCE ET ACCOMPAGNEMENT</b>
		<input type="checkbox"/> Aide aux activités de loisirs (atelier manuel, cuisine etc.) <input type="checkbox"/> Aide aux démarches administratives <input type="checkbox"/> Stimulation <input type="checkbox"/> Garde d'enfant

Cochez toutes les tâches effectuées

Donnez des précisions sur votre intervention, sur son déroulement, sur l'état et la situation de la personne aidée, sur des éléments à transmettre à l'entourage professionnel et non professionnel etc...

**!** Pour rappel, cet outil de travail est strictement professionnel, il peut être lu par des professionnels de l'équipe de soin, par la famille / proches aidants, et par votre Responsable de secteur. Les écrits doivent rester **courtois** et **respectueux** et uniquement dans le but de **coordonner** les interventions et de transmettre des **informations nécessaires** à la prise en soin des adhérents.



Lettre d'information de l'association Ville & Services n° 199—Juin 2022

# LE FLASH INFO

## NOTRE ASSO' A DU TALENT

NOS « BIENVISIBLES » DU TRAVAIL SOCIAL



LES TALENTS DE L'ASSO

Méliane ADOU

Nous souhaitons la bienvenue à Méliane, notre nouvelle Assistante Rh-Paie.

Arrivée le 16 mai 2022, Méliane a intégré le service RH et travaille en étroite collaboration avec Sabrina LAMY, Assistante Rh, Agathe FILLGRAFF, Responsable Rh et Lydia TORDJMAN Resp. administrative et financière.

Vous aurez l'occasion d'être en relation avec Méliane lors de vos échanges avec le service Rh et à l'adresse: [assistante.madou@ville-et-services.com](mailto:assistante.madou@ville-et-services.com)

Bienvenue Méliane !



## NOS HORAIRES EVOLUENT RAPPEL

Afin de garantir une meilleure continuité de services et vous assurer une meilleure disponibilité au quotidien, l'Association augmente son amplitude d'ouverture des locaux:

- Tous les jours de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h00
- Astreinte téléphonique dès 7h30 au 07.75.27.06.56
- Astreinte téléphonique dès 18h00 au 06.10.21.97.61

Vos Responsables de secteur restent évidemment disponibles par SMS ou appels et via leurs boîte e-mail.

**Laetitia Collet:** secteur.lcollet@ville-et-services.com

**Laetitia Grosjean:** secteur.lgrosjean@ville-et-services.com

**Roseline Friant:** secteur.rfriant@ville-et-services.com

**Laure Mariani:** secteur.lmariani@ville-et-services.com

## ILS NOUS ONT QUITTÉ EN AVRIL 2022

Madame Edith RENEUX  
Madame Georgette GOURD  
Madame Annette PEETERS  
M. Richard NGUYEN



2



3

# LE FLASH INFO LA PRESSE EN PARLE !

**VILLERS-LÈS-NANCY**

## Découverte des mobilités douces à Ville et Services

Le vélo à assistance électrique, une vraie alternative à l'automobile pour les missions d'intervention sur la Métropole du Grand-Nancy. C'est le pari que fait l'association Ville et Services pour demain, en favorisant l'utilisation des mobilités douces.

Vélo à assistance électrique, trottinette, gyropode, mini-vélo, toutes les solutions de déplacement ne nécessitant aucune autre énergie que celle fournie par un effort physique léger ont été testées par 34 salariés de Ville & Services (V & S). Ils s'étaient inscrits pour participer à une session de découverte organisée sur deux séances (en deux 1/2 groupes), en partenariat avec la Maison du Vélo du Grand Nancy.

« Nous avons souhaité sensibiliser les personnes volontaires aux mobilités douces et à l'électromobilité », indique Kadidiatou Diallo, cheffe de projets à Ville & Services. « C'est aussi l'occasion de se familiariser avec ces modes de transports, qui répondent à un vrai enjeu pour notre secteur d'activité, dans la continuité de notre action collective, en faveur d'une meilleure prise en compte des enjeux climatiques. »

Autour de Rolando Da Costa, animateur et régis-

seur à la Maison du vélo, et de son équipe, les participants se sont prêtés au jeu, le casque bien vissé sur la tête, après avoir intégré toutes les consignes de manipulation et de sécurité. Frédéric Malgras, comptable à V & S, est convaincu. « Je viens de tester un VAE, c'est très facile, très maniable, la sensation est agréable. Je vais d'ailleurs en louer un prochainement à titre personnel. »

« Cela tombe bien, car Ville & Services compte proposer aux salariés convaincus, un accès gratuit à des vélos à assistance électrique, dans le cadre de leurs missions. « Ainsi, il sera possible d'utiliser ce mode de transport écologique, économique, qui constitue un atout pour l'environnement et une vraie réponse à la hausse du prix du carburant », ajoute Kadidiatou Diallo. « L'essayer c'est l'adonner ! »

Accès gratuit à des vélos à assistance électrique

De son côté, Daoudi Otman, salarié depuis septembre 2021 à V & S, s'essaie au gyropode. « C'est l'engin

**Vélo à assistance électrique, trottinette, gyropode, mini-vélo, Ville & Services souhaite favoriser l'utilisation des mobilités douces..**



Une belle initiative engagée par notre Cheffe de Projet, Kadi DIALLO et saluée par la presse locale.

Nous tenons évidemment à remercier la Maison du Vélo et plus particulièrement Monsieur Rolando DA COSTA qui nous a permis, le temps de deux après-midi de nous projeter dans ce que seront les moyens de locomotion de demain.



C'est quand demain ?

Vous êtes nombreux et nombreuses à avoir manifesté un vif intérêt à la possibilité de vous déplacer en vélo à assistance électrique. Ville & Services étudie donc dès aujourd'hui les différentes possibilités de mise à disposition, pour les salariés qui en feront la demande, de vélo équipé.



Pour quels objectifs ?

- Réduire le nombre de kilomètres parcourus par les intervenants de l'Association dans le but de:
  - ⇒ Réduire notre **empreinte carbone**
  - ⇒ Maintenir un niveau correct de **pouvoir d'achat** en réduisant les coûts liés au carburant
- Entretenir une **activité physique** régulière qui participe à la prévention des risques d'épuisement moral et physique « Le vélo, c'est bon pour le moral ! »

**ATTENTION:** le 08 juillet 2022, le **TOUR DE FRANCE** fait escale à Tomblaine ! Un grand évènement mais qui risque de perturber l'accès aux voitures, pendant quelques jours. Nous reviendrons vers vous courant Juin pour de plus amples informations.

Votre avis nous intéresse !

Dès maintenant, faites nous savoir si vous aussi vous souhaitez continuer l'aventure à bicyclette !  
[charge.projet@ville-et-services.com](mailto:charge.projet@ville-et-services.com)

## INFO

Depuis le 1er janvier 2022 la Convention Collective de Branche prévoit une prise en charge à hauteur de 100% des frais de transport en commun pour les contrats de travail entre 75h (mi-temps) et 151.67h (temps complet).

Une régularisation a été faite sur les paies de mai pour l'ensemble des salariés concernés.

Pour rappel, vous devez nous fournir la facture de votre titre de transport, qu'elle soit mensuelle ou annuelle. Celle-ci doit comporter votre nom et prénom. Si votre facture est mensuelle, veillez à la transmettre avant la fin du mois en cours.